



QUELS RISQUES ÉCONOMIQUES D'UNE INSTABILITÉ GOUVERNEMENTALE ?

Par Hugo RAGAIN, Analyste du Millénaire
William THAY, Président du Millénaire



AVANT-PROPOS

Depuis la dissolution actée par le président de la République, la France est entrée dans une situation inédite sous la Vème République : **il n'y a plus de majorité dans la chambre basse du Parlement**, soit l'Assemblée nationale. En effet, deux mois après les résultats du 7 juillet 2024, les 11 groupes parlementaires ont exprimé par l'intermédiaire de leurs chefs de parti lors des consultations auprès d'Emmanuel Macron, que trois options de coalition gouvernementale, en somme trois blocs : un bloc autour du Rassemblement national (142 députés), un bloc autour du Nouveau Front Populaire (193 députés) et un "bloc central" autour des partis du centre et de la droite (235 députés).

Or, **aucun Gouvernement issu (le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale) de l'un de ces blocs ne peut survivre à une motion de censure votée par les deux autres blocs**. Ainsi, la France a vécu une première phase d'instabilité politique avec un gouvernement démissionnaire maintenu pendant près de 60 jours, un record sous la Vème République, le temps de laisser les consultations s'opérer pour chercher à éviter cette situation. La nomination de Michel Barnier, un profil consensuel, est jugé par le président de la République comme le plus capable de survivre à une motion de censure, grâce à une neutralité du Rassemblement national. Seulement, **les rapports de force à l'Assemblée nationale n'ont pas changé et le pays est ainsi menacé par l'instabilité gouvernementale, c'est-à-dire une succession de gouvernements renversés par l'Assemblée nationale**.

Une instabilité gouvernementale a un effet nécessairement délétère sur les politiques économiques et les politiques publiques conduites par l'exécutif notamment celles portant sur le temps long. Plus spécifiquement, **la politique économique est l'une des principales victimes de l'instabilité**

politique puisqu'elle repose sur des politiques structurelles de plusieurs dizaines d'années (la politique industrielle, la politique commerciale, la politique de concurrence, etc.) nécessitant une vision sur le temps long. De même, les politiques conjoncturelles (la politique budgétaire, la politique d'emploi, etc.) dépendent également de cycles économiques, lesquels imposent parfois de prendre des décisions dites contracycliques, qui peuvent d'un point de vue politique se révéler être impopulaires.

Une instabilité gouvernementale peut empêcher la bonne conduite de politiques structurelles (les gouvernements peuvent faire et défaire les politiques de leurs prédécesseurs) comme conjoncturelles (les gouvernements peuvent ne pas opérer des décisions impopulaires à court terme, mais nécessaires pour l'avenir du pays). Ainsi, **il est observé en Europe une corrélation entre les pays les plus difficilement gouvernables et leur niveau économique, notamment leur niveau d'endettement public.** Depuis la crise des dettes souveraines, l'Italie a enchaîné gouvernement technique, d'union des populistes, et d'union nationale en 10 ans ; l'Espagne n'a pas eu de gouvernement entre janvier et mai 2016 et la Grèce a vu Tsípras gagner en 2015 avec une parenthèse de plusieurs mois sans gouvernement. Or, il s'agit de 3 pays parmi le top 5 des pays les plus endettés de l'Union européenne (Grèce 162% du PIB, Italie 137%, et Espagne 108%). **Ces pays d'Europe du Sud ont vécu des phases d'instabilité politique amplifiant l'incapacité de leurs gouvernants à réformer.** Cette corrélation est aussi observée dans l'histoire récente française : si l'instabilité gouvernementale de la IVème République n'a pas empêché les Trente Glorieuses, on observe malgré tout une distribution de la croissance différente entre une décennie d'instabilité gouvernementale (**4,8% de croissance économique moyenne entre 1948-1958**) sous la IVème République ; et une décennie de stabilité gouvernementale (**5,6% de croissance économique entre 1958-1968**) alors que le cycle économique est globalement prospère pour l'Europe et la France.

La France emprunte désormais la même voie, alors qu'elle est déjà surendettée (111% du PIB) et soumise à une procédure de déficits excessifs par l'Union européenne. En s'appuyant sur **la description de ce qu'est une instabilité gouvernementale** (partie 1), le rapport décrit **les conséquences de celle-ci sur les moteurs de la croissance économique** (partie 2) et formule des propositions sur **les mécanismes de surveillance et des recommandations pour pleinement soutenir nos acteurs économiques**, déjà en difficulté, à survivre à cette période (parties 3 et 4).

AVANT-PROPOS	2
<i>Qu'est-ce que l'instabilité gouvernementale ?</i>	<i>6</i>
CARACTERISTIQUES DE l'instabilité gouvernementale	6
DES INSTITUTIONS QUI ONT PRESERVE LA FRANCE DE L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE	8
L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE DANS LES AUTRES PAYS EUROPEENS	12
LES CONSEQUENCES SUR LES MOTEURS ECONOMIQUES	14
INFLUENCE SUR LA CONFIANCE DES ACTEURS ECONOMIQUES : INVESTISSEURS, ENTREPRISES ET MENAGES	14
UN DESENGAGEMENT DES INVESTISSEURS :	14
UN EFFET DELETERE SUR LES ENTREPRISES FRANCAISES :	19
CONSEQUENCES SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES :	20
Impact sur les politiques économiques	21
<i>Impacts économiques globaux</i>	<i>25</i>
Conséquences sur la croissance économique	25
Effets sur le climat des affaires	30
<i>Mécanismes de résilience économique face à l'instabilité gouvernementale</i>	<i>33</i>
Rôle des institutions économiques indépendantes et des politiques macroprudentielles	33
Importance des réformes structurelles	34
<i>Recommandations et stratégies A adopter</i>	<i>36</i>
Renforcement de la stabilité politique	36
Amélioration de la résilience économique.....	37
CONCLUSION	39

QU'EST-CE QUE L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE ?

CARACTERISTIQUES DE L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE

L'instabilité gouvernementale se réfère à des périodes où le pouvoir exécutif, donc le gouvernement, subit des changements fréquents ou est marqué par une incertitude persistante. Pour comprendre comment il est possible pour une démocratie d'aboutir à une instabilité gouvernementale, **il est nécessaire de revenir sur la notion même de séparation des pouvoirs.** Une démocratie peut se décliner en deux types de régimes assurant la séparation des pouvoirs (entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire), condition *sine qua non* de la démocratie : le régime présidentiel ou le régime parlementaire.

Le premier se caractérise par une séparation stricte des pouvoirs. Les pouvoirs sont distincts, mais disposent de moyens d'actions de même ordre (*checks and balances*) comme dans le régime des Etats-Unis. Une instabilité politique provient lorsque les deux pouvoirs se neutralisent, par exemple lorsque le Congrès est démocrate et le président américain est républicain. **Le second qui nous intéresse plus, se caractérise par une séparation souple des pouvoirs.** Les pouvoirs collaborent et dialoguent pour faire fonctionner les pouvoirs publics. **Pour assurer la séparation des pouvoirs, ils disposent d'actions réciproques : l'exécutif peut dissoudre la Chambre basse du Parlement, et le législatif peut renverser le gouvernement par une motion de censure puisque ce dernier est responsable devant lui, comme en France ou au Royaume-Uni.** Ainsi, une instabilité

gouvernementale peut provenir soit de désaccords entre l'exécutif et le législatif, soit de désaccords politiques au sein de la Chambre basse aboutissant au renversement du gouvernement.

C'est pourquoi, l'instabilité gouvernementale peut résulter de diverses situations : **un changement brutal de chef de l'Etat** (décès, démission ou défaite militaire) ; **un parlement sans majorité claire** dans des régimes parlementaires (votes réguliers de motions de censure, etc.), ou en raison **de fractures électorales rendant impossible la constitution de majorité dans la représentation nationale** (émiettement de la vie politique avec la présence de nombreux groupes parlementaires ou encore polarisation de la vie politique avec des partis incapables de nouer des alliances, comme avec des partis d'extrême droite ou d'extrême gauche).

La principale conséquence d'un gouvernement qui ne peut rester en place que pour des périodes très courtes, est qu'**il ne parvient pas à mettre en œuvre des politiques publiques et des politiques économiques sur le temps long**. Celles-ci peuvent être défaites quelques semaines par un gouvernement d'un autre bord politique aboutissant pour le pays à un enchaînement de politiques incohérentes. À ce titre, la IV^{ème} République est régulièrement prise en exemple des instabilités gouvernementales, les gouvernements y avaient en moyenne 7 mois de durée de poste. En dehors des crises exceptionnelles telles que les décès de chef de l'Etat ou autre, les crises d'instabilité gouvernementale sont intimement liées au jeu politique des partis. En effet, **elles peuvent provenir soit du jeu des partis au Parlement avec des alliances et coalitions qui se font et se défont tant pour la constitution d'un gouvernement que pour le renversement d'un gouvernement**, soit au sein même d'un gouvernement, avec l'émergence de frondeurs ne respectant pas le principe de solidarité gouvernementale ce qui aboutit nécessairement à un remaniement voire à un renversement du gouvernement. Ainsi, lorsqu'un régime entre en période d'instabilité gouvernementale, l'objectif est des responsables politiques est **d'agréger le**

moins de défiance de la part des autres et donc de chercher les plus petits dénominateurs communs afin de pouvoir maintenir le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Sinon, cela conduit à des blocages décisionnels et à une paralysie institutionnelle.

Dans un régime parlementaire, comme celui de la France malgré les importants pouvoirs conférés au président de la République, l'instabilité gouvernementale est corrélée aux résultats des élections législatives. C'est pourquoi, les périodes d'instabilité gouvernementale surviennent souvent à la suite d'élections législatives, notamment anticipées. En effet, la dissolution résulte d'une crise parlementaire telle que la perte de confiance de la majorité parlementaire à l'égard du président de la République comme sous Jacques Chirac entre 1995-1997 ou une majorité relative nécessitant une alliance avec un autre parti politique comme sous Emmanuel Macron entre 2022-2024). Les élections anticipées peuvent être déclenchées par une crise politique ou un effondrement de la coalition au pouvoir. La France emprunte cette voie depuis les élections législatives de juillet 2024.

DES INSTITUTIONS QUI ONT PRESERVE LA FRANCE DE L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE

La France a une histoire politique riche et complexe, marquée par des périodes d'instabilité et de stabilité. Depuis la Révolution française de 1789, **notre pays a enchaîné les crises politiques et les crises de régime au point de s'illustrer par une faculté à changer souvent de régime.** Seules les IIIème et Vème République ont dépassé les 60 années d'existence cumulée. D'une part, **cela s'explique par la situation politique européenne marquée par la récurrence des guerres.** En effet, chaque défaite militaire française a conduit à un changement de régime comme en 1815 avec la Restauration après la défaite de Waterloo, en 1871 avec la fin de l'Empire à la suite de la défaite de Sedan ou encore en 1940 avec la fin de la IIIème République après

l'armistice de 1940. D'autre part, **cela s'explique aussi par le clivage important entre les partisans d'un régime royaliste (qu'il soit monarchique ou impérial) et les partisans d'un régime républicain.** En effet, l'une des crises politiques majeures de la IIIème République eut été sous la présidence de Mac Mahon, président royaliste face à une chambre républicaine qui avait conduit à la démission du président.

Or, à partir de 1945, ces deux facteurs s'atténuent puisque la construction européenne empêche le retour de guerres entre les grandes nations européennes et il n'y a plus de doute sur la nature du régime : la France sera une République. Ainsi, **l'instabilité gouvernementale ne dépend plus de ces facteurs, mais de la manière dont fonctionnent les institutions républicaines.** La IVème République a été un régime particulièrement instable pour trois raisons :

- **Les pouvoirs de l'exécutif sont restreints après les excès du Régime de Vichy avec un contrôle renforcé du parlement.** En effet, le Président du Conseil ainsi que son gouvernement sont investis par le Parlement, sur le discours de politique générale (vote de confiance demandé par le Président de Conseil) ainsi que sur la composition du gouvernement (pratique de la "double investiture" initiée par Paul Ramadier). Cette "double investiture" jusqu'à 1954 facilitait les motifs de renversement du gouvernement puisque sur le fond comme sur la forme. Ainsi, l'exécutif est entièrement soumis à la confiance de l'Assemblée nationale. En 12 ans, il y a eu 24 gouvernements différents, ce qui a empêché toute continuité dans les politiques publiques.
- **L'Assemblée nationale ne voyait pas en son sein de majorité claire se dégager.** Cela s'explique par le mode de scrutin proportionnel qui a permis à de nombreux partis politiques d'accéder au Parlement. Près d'une dizaine de groupes parlementaires sont à noter aux orientations idéologiques très variées (de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant par les partis centristes, modérés ou régionalistes). Aucun parti n'avait la majorité absolue à l'Assemblée nationale, ce qui rendait indispensable la formation de coalitions pour gouverner. Or, ces coalitions étaient souvent instables, composées de partis avec des visions politiques divergentes conduisant à des gouvernements de courte durée, formés et dissous au gré des alliances changeantes.

- **La vie politique de la IVème République est profondément fracturée puisqu'il existe deux grands partis avec lesquels il est impossible de s'allier** : les communistes et les gaullistes. Or, ces deux grands partis détenaient entre 40% et 50% des sièges selon les législatures : les premiers car ils étaient anti-républicains puisqu'alignés sur la IIIème Internationale et le Parti Communiste de l'URSS souhaitant créer une République populaire et les seconds car ils refusaient le régime des partis de la IVème République.

La Ve République, instaurée en 1958, a apporté une stabilité institutionnelle. Cela s'explique par le fait que **le "fait majoritaire" a préservé la France de l'instabilité politique pendant près de 60 ans**. Grâce au parlementarisme rationalisé comme l'encadrement strict des motions de censure (art. 49-2 et 49-3) ainsi qu'au mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours, les chefs de Gouvernement ont toujours disposé de majorités solides. Ces instruments visaient à combattre les excès du parlementarisme observé sous la IVème République.

Même en cas de cohabitation (la plus petite étant les 240 députés de la coalition Ensemble en 2022-2024), le chef du Gouvernement dispose d'une majorité. Le fait majoritaire s'exprime toujours, mais il est juste imparfait puisque ce n'est pas le président de la République qui en dispose mais le Premier ministre. Ainsi, même les cohabitations conflictuelles (Chirac en 1986-1988 ou Jospin en 2000-2002) sont marquées par une clarté sur qui décide des grandes orientations en termes de politiques publiques ou de politique économique : il s'agit du locataire de Matignon.

Seulement, il serait inexact d'affirmer que sous la Vème République, la France n'a pas traversé des phases d'instabilité gouvernementale. Seulement, celles-ci ont été circonscrites dans un temps très court et résultent souvent d'événements extérieurs ou de décisions politiques discutables.

Dans un premier temps, certains événements indépendant de la volonté des responsables politiques ont généré de l'instabilité gouvernementale :

- **Décès de Georges Pompidou en 1974** : Le décès du président Georges Pompidou en cours de mandat a plongé la France dans une période de transition politique. Valéry Giscard d'Estaing a été élu pour lui succéder, mais cette transition a été marquée par une certaine incertitude politique, notamment due à l'organisation d'élections non prévues dans le calendrier politique et des ajustements institutionnels.

De plus, **certains effritements de majorité parlementaire ont pu être à l'origine d'une multiplication de remaniements**. Cela n'équivaut pas à une instabilité gouvernementale, mais traduit des possibilités de crises politiques.

- **2014-2016** : Sous la présidence de François Hollande, plusieurs remaniements ministériels ont eu lieu en lien avec la constitution de députés frondeurs critiquant le revirement politique de François Hollande notamment sur la politique économique et sécuritaire. La période a été marquée par des difficultés économiques sur la reprise de la croissance et la résorption du chômage de masse.
- **2022-2024** : Sous le second mandat d'Emmanuel Macron, bien que la présidence elle-même n'ait pas changé, le paysage politique a été marqué par des mouvements sociaux importants et des tensions politiques internes, nécessitant des remaniements réguliers. Ces éléments ont parfois conduit à des coalitions de projets peu stables et entraînant un verrouillage législatif relativement important.

Enfin, des décisions politiques discutables opérés par les présidents de la République ont pu conduire à une instabilité gouvernementale :

- **Dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en 1997 :**
En 1997, le président Jacques Chirac a dissous l'Assemblée nationale, conduisant à des élections législatives anticipées. Cette décision a surpris de nombreux observateurs et a entraîné une cohabitation, puisque la gauche, menée par Lionel Jospin, a remporté les élections. Cette période de cohabitation a généré des tensions politiques et des défis pour la mise en œuvre des politiques économiques et la cohérence des choix Président de la République / Premier Ministre.
- La **dissolution d'Emmanuel Macron en juin 2024** à la suite des élections européennes a conduit le pays pour la première fois sous la Vème République à une absence totale de majorité à l'Assemblée nationale conduisant à la pire crise politique depuis 1958.

L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE DANS LES AUTRES PAYS EUROPEENS

Pour mettre en perspective l'instabilité gouvernementale en France, il est utile de comparer avec d'autres pays européens qui ont également connu des périodes d'instabilité :

- **Italie :** L'Italie est souvent citée comme un exemple classique d'instabilité gouvernementale en Europe, avec des changements fréquents de gouvernement. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Italie a eu 71 gouvernements, ce qui illustre un haut degré de volatilité politique. Cette instabilité a souvent conduit à des difficultés pour mettre en œuvre des réformes économiques structurelles nécessaires et fait du pays l'un des mauvais élèves en termes de déficit public et de dette en Europe.

- **Belgique** : La Belgique a traversé une période de 541 jours sans gouvernement élu entre 2010 et 2011 en raison de difficultés à former une coalition, cette situation s'est d'ailleurs reproduite en 2019 jusqu'en 2020. Malgré cette longue crise politique, le pays a réussi à maintenir un fonctionnement économique relativement stable grâce à des mécanismes institutionnels solides et une administration publique efficace, décentralisée grâce au fédéralisme.
- **Espagne** : L'Espagne a connu une période d'instabilité politique marquée par l'incapacité de former un gouvernement majoritaire après les élections de 2015 et 2016, nécessitant plusieurs élections générales en peu de temps. Cette situation a généré une incertitude économique et des retards dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Or, depuis la crise des dettes souveraines, les pays d'Europe du Sud ont vécu des phases d'instabilité politique amplifiant l'incapacité de leurs gouvernants à réformer. L'Italie a enchaîné gouvernement technique, d'union des populistes, et d'union nationale en 10 ans ; l'Espagne n'a pas eu de gouvernement entre janvier et mai 2016 et la Grèce a vu Tsípras gagner en 2015 avec une parenthèse de plusieurs mois sans gouvernement. Or, il s'agit des 4 pays les plus endettés de l'UE (Grèce 162% du PIB, Italie 137%, France 111% et Espagne 108%). La France est autant endettée qu'eux alors qu'elle était protégée de l'instabilité politique, qu'en sera-t-il maintenant que ce n'est plus le cas ?

LES CONSEQUENCES SUR LES MOTEURS ECONOMIQUES

INFLUENCE SUR LA CONFIANCE DES ACTEURS ECONOMIQUES : INVESTISSEURS, ENTREPRISES ET MENAGES

UN DESENGAGEMENT DES INVESTISSEURS :

L'instabilité gouvernementale peut avoir un impact profond sur la confiance des investisseurs, ce qui se traduit souvent par des décisions de retrait ou de diminution des investissements étrangers et par une volatilité accrue des marchés financiers.

Les investisseurs recherchent des environnements stables et prévisibles pour minimiser les risques. L'instabilité politique crée de l'incertitude sur les politiques économiques futures, ce qui peut les dissuader de faire des investissements à long terme. Par exemple, une crise politique majeure peut conduire à des reports ou à des annulations de projets d'expansions d'entreprises existantes du fait des fortes fluctuations d'opinions politiques sur les sujets clés et notamment les politiques publiques économiques.

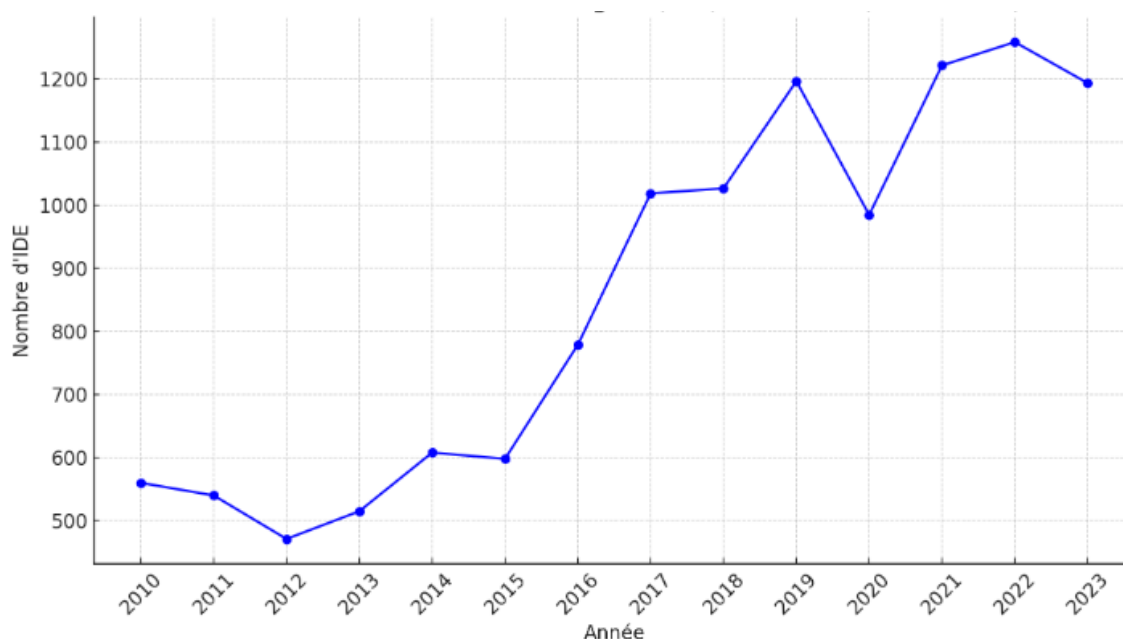


Figure 1 - Investissements directs étrangers (IDE) en France (2010-2023) - Sources : Eurostat, Statista, INSEE

Le graphique montre une tendance générale à la hausse des IDE en France de 2010 à 2023, malgré quelques fluctuations. Les années 2016, 2017, 2019, et 2021 sont particulièrement marquées par des augmentations significatives, indiquant des périodes de forte attractivité pour les investisseurs étrangers. En revanche, **les années 2012 et 2020 montrent des diminutions notables, correspondant respectivement à des périodes de crise économique (crise de la zone euro) et la crise COVID**. Cependant, deux périodes sont intéressantes à analyser. Les années 2014 et 2015, particulièrement instables politiquement comme vue précédemment, voient les IDE stagner stoppant la tendance à la hausse amorcée post 2012. L'autre partie permettant de mettre en exergue une baisse de l'investissement étranger en période de complexité politique en France est la période 2021-2023. Cette période correspond précisément au ralentissement de la politique d'offre menée par Emmanuel Macron et aux conséquences de la politique du quoi qu'il en coûte qui a alourdi la dette. Or, ces deux éléments ont eu pour conséquences de limiter l'attractivité du pays. D'autant plus qu'ensuite 2022 et 2023 ont été des années post-élections présidentielle et législatives, remettant en cause la majorité absolue du parti présidentiel.

L'instabilité gouvernementale en France peut aussi entraîner des retraits significatifs ou la stagnation d'actifs étrangers, perturbant gravement l'économie nationale. En effet, **le retrait des IDE a un impact direct sur la balance des paiements de la France**. Les IDE jouent un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre financier du pays, en contribuant à financer les déficits commerciaux et courants. Leur diminution augmente la dépendance de la France vis-à-vis des financements extérieurs, ce qui peut accroître les vulnérabilités économiques et exacerber les tensions sur les marchés financiers nationaux. Ainsi chaque crise d'instabilité a vu son lot de défaites économiques notables.

Lors du décès de de Pompidou, **plusieurs investisseurs étrangers ont préféré retirer leurs capitaux pour éviter les risques associés à une transition politique imprévisible**. L'exemple notable est le retrait partiel de certains investissements de la société américaine IBM, qui a ralenti ses projets d'expansion en France jusqu'à ce que la situation politique se stabilise avec l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, alors même qu'IBM étant en cours de restructuration de son business model et en croissance ininterrompue.

La dissolution de 1997 aura été déclencheur important du sentiment de risque chez les investisseurs étrangers avec notamment le retrait partiel d'investissements de la part de la société britannique Vodafone, qui a préféré attendre les résultats des élections avant de poursuivre ses projets en France. De même, la banque suisse UBS a ralenti ses activités d'expansion en France, en attendant de voir quelle orientation politique le nouveau gouvernement adopterait. La cohabitation politique qui a suivi entre le président Chirac et le premier ministre Lionel Jospin a exacerbé cette instabilité, augmentant les perceptions de risque parmi les investisseurs étrangers ne pouvant anticiper les politiques économiques à venir.

Le COVID-19 aura mis en lumière une autre forme d'instabilité politique, celle intra-gouvernement, en effet, **la situation étant nouvelle il fut difficile de décider d'un cap clair et le monde économique aura dû s'adapter non seulement à la situation macroéconomique mondiale mais aussi aux changements de politiques – souvent rapides – du gouvernement en place.** En prenant ces deux visions le groupe hôtelier américain Marriott International a réduit ses investissements en France, fermant plusieurs établissements et suspendant ses projets d'expansion. De même, l'entreprise aéronautique britannique Rolls-Royce a diminué ses investissements en R&D en France, craignant des perturbations prolongées dans le secteur aéronautique.

Le retrait d'actifs étrangers en période d'instabilité politique a des conséquences économiques multiples et graves. Tout d'abord, **la diminution des flux de capitaux réduit la capacité de financement des entreprises locales, limitant les investissements dans les infrastructures, la recherche et développement, et l'expansion des activités.** En outre, la perte d'accès aux technologies avancées, aux compétences managériales et aux meilleures pratiques de gestion, souvent apportées par les investisseurs étrangers, peut affaiblir la compétitivité des entreprises françaises sur le marché mondial notamment à cause de la perte de certains partenaires dans le tissu économique français. Donc, **le retrait des IDE a un impact direct sur la balance des paiements de la France.** Les IDE jouent un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre financier du pays, en contribuant à financer les déficits commerciaux et courants. Leur diminution augmente la dépendance de la France vis-à-vis des financements extérieurs, ce qui peut accroître les vulnérabilités économiques et exacerber les tensions sur les marchés financiers nationaux.

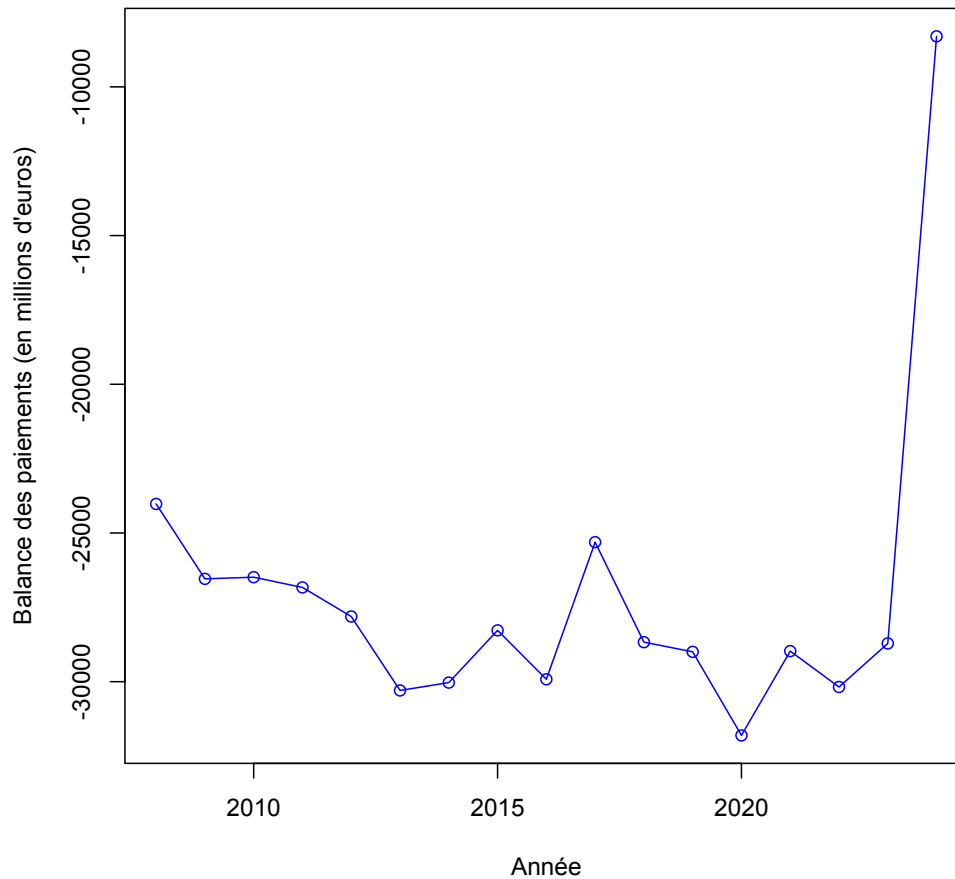


Figure 2 - Balance de paiements française de 2008 à avril 2024 - Sources : Banque de France / INSEE

Mis à part les actifs tangibles des entreprises étrangères, les marchés financiers ne sont pas exempts de réaction lors des périodes d'instabilité gouvernementales. Ainsi, **la volatilité des marchés financiers est un phénomène courant en période d'instabilité gouvernementale.** Elle se manifeste par des fluctuations importantes et rapides des prix des actifs financiers, telles que les actions, les obligations et les devises. Cette volatilité accrue peut être attribuée à l'incertitude politique qui règne dans un pays lorsque le gouvernement est perçu comme instable ou imprévisible ou courant un risque financier important pour les placements. La volatilité des marchés financiers a des conséquences significatives sur l'économie réelle. Elle peut entraîner une augmentation du coût du capital pour les entreprises, car les primes de risque augmentent avec l'incertitude. Les entreprises peuvent rencontrer des difficultés à lever des fonds sur les marchés financiers, ce qui peut freiner leurs investissements et leur croissance. **Ces difficultés seraient importantes en France car la voie de**

la réindustrialisation et de la performance des entreprises dans les domaines du numérique (IA, data, infrastructures) est un domaine clé des politiques économiques françaises et européennes. Ces domaines nécessitant le plus souvent des capitaux étrangers lors des levées de fonds, ils seront fortement impactés par une crise de confiance économique en France.

Les marchés obligataires sont bien souvent les premiers concernés par les instabilités. Ainsi, en 2024 à la suite des risques financiers importants en France dus à l'important déficit public, à la forte dette ainsi qu'à la crise démocratique actuelle, le taux des obligations à 10 ans (OAT) a dépassé les 3%, seuil jugé critique de cette OAT qui avait commencé l'année 2024 à 2,4%.



Figure 3 – Cours du CAC 40 depuis 1987 – Source : Euronext

UN EFFET DELETERE SUR LES ENTREPRISES FRANCAISES :

Le CAC 40 est la deuxième victime collatérale des instabilités gouvernementales. Comme le cours Euronext ci-dessus en atteste, lors des périodes d'instabilité la valeur globale du CAC a tendance à diminuer. Cependant, il ne faut pas confondre les crises économiques qui elles ont un très fort effet sur les marchés et les instabilités politiques qui sont plus légères. **Nous pouvons ainsi visualiser une baisse du CAC de 1993 à 1997 pouvant être corrélée avec la période d'instabilité que nous avons pu évoquer.** De plus, dans nos années les plus récentes nous pouvons

distinguer 2 chutes importantes du CAC. Tout d'abord en 2022, le risque de voir l'extrême droite de Marine Le Pen arriver au pouvoir suite à l'élection présidentielle était au plus haut, les marchés financiers n'aimant pas les extrêmes nous pouvons constater une chute du CAC qui se reproduit actuellement avec les législatives anticipées de 2024, cependant, tant que la politique qui va suivre ne sera pas clairement annoncée nous risquons de subir une sorte de stagnation du CAC 40 avant de le voir repartir drastiquement à la baisse en cas de prise de Matignon par l'extrême gauche ou l'extrême droite.

Les entreprises cotées au CAC peuvent aussi, indépendamment de l'indice de cotation, décider de quitter la France faisant perdre la capitalisation en France. La déclaration de Patrick Pouyanné, PDG de Total Énergies a fait grand bruit dans ce sens. En fin avril le dirigeant d'entreprise français déclare lors d'une conférence économique réfléchir à déplacer la cotation de l'entreprise de la bourse de Paris à la bourse de New York. L'argument premier avancé est la hausse des actionnaires américains et la baisse des actionnaires européens, notamment français, cependant, le fort climat de défiance des politiques populistes en direction de l'entreprise peut représenter un argument de plus en faveur de cette délocalisation de cotation.

CONSEQUENCES SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES :

Les périodes d'instabilité politique s'accompagnent bien souvent par des dégradations économiques, notamment des tensions inflationnistes. Elles peuvent se manifester car **une instabilité politique a des conséquences directes sur la gouvernance économique d'un pays**, notamment car les postes clés (gouverneur de la Banque de France, haute administration, etc.) dépendent de nominations de l'exécutif. Or, les tensions inflationnistes font que les prix des biens et services augmentent rapidement, réduisant le pouvoir d'achat des ménages déjà très restreint par le poids des dépenses contraintes (produits de première nécessité, alimentaire, carburant et hygiène, etc.). **Les conséquences sont particulièrement néfastes pour les**

ménages les plus vulnérables, qui consacrent une grande partie de leurs revenus à ces dépenses essentielles.

De surcroît, une instabilité gouvernementale peut également avoir un impact sur la confiance des ménages envers l'avenir. Or, il est observé par Milton Friedmann une corrélation entre la confiance des ménages envers les institutions politiques et le niveau de consommation à travers le calcul du revenu permanent. En cas d'instabilité politique, les ménages diminuent le calcul du revenu permanent (revenu qu'ils auraient durant toute la vie) et donc préfèrent épargner plutôt que de consommer davantage. Ainsi, l'instabilité gouvernementale peut avoir comme incidence un ralentissement de la consommation des ménages, qui demeure un des moteurs de la croissance économique. D'autant plus que parallèlement, l'instabilité gouvernementale provoque souvent une hausse du chômage.

Les entreprises, incertaines de l'avenir, hésitent à investir ou à embaucher, préférant attendre un environnement politique plus stable. Cette situation accroît la précarité des emplois, et de nombreuses personnes se retrouvent sans emploi ou avec des contrats temporaires et mal rémunérés.

IMPACT SUR LES POLITIQUES ECONOMIQUES

Les périodes de transition politique, les dissolutions de l'Assemblée nationale, ou les crises politiques entraînent souvent des interruptions dans la mise en œuvre des réformes. Par exemple, lors de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Jacques Chirac en 1997, de nombreuses réformes économiques en cours ont été suspendues. Cette dissolution, ayant conduit à des élections législatives anticipées, a entraîné une période de flottement politique où les travaux législatifs ont été mis en pause. Les réformes en matière de fiscalité, de marché du travail et de sécurité sociale ont ainsi subi des retards importants, affectant la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des changements structurels nécessaires pour la croissance économique.

Les périodes d'incertitude politique peuvent également dissuader les législateurs de prendre des décisions fortes. Les gouvernements en transition ou faibles politiquement peuvent hésiter à proposer des réformes controversées, par crainte de ne pas obtenir le soutien nécessaire au Parlement et donc d'avoir recours à des dispositifs législatifs d'exception tels que le 49.3. Cette hésitation peut prolonger les processus législatifs déjà très longs en France, ralentissant ainsi les progrès ou adaptations économiques. De plus, les fréquents changements de gouvernements peuvent entraîner des modifications ou des inversions de politiques, créant un environnement d'incertitude pour les entreprises et les investisseurs ainsi qu'un surcoût de la législation étant donné qu'il sera nécessaire d'avoir un triple travail sur la loi (promulgation, suppression, nouvelle loi).

Déjà lors de la XVIème législature (2022-2024), le nombre de 49.3 fut anormalement élevé (23 recours au 49.3 lors du gouvernement borne) notamment dû à la majorité relative du parti présidentiel affaiblissant ainsi le pouvoir législatif et donc la certitude de faire voter une loi. Le contexte particulièrement difficile de faire peser les différentes sensibilités politiques à l'Assemblée nationale se mesure de plus par les 1260 propositions de loi faites par l'Assemblée. Ce chiffre élevé de propositions de loi n'est pas seulement le symbole d'une démocratie se cherchant un cap mais est aussi un indicateur d'une hausse du coût de la législation en France.

De plus, le budget, étape annuelle d'une importance cruciale pour la France est dorénavant un risque politique grave. En effet, chaque 49.3 sur le budget fait risquer au gouvernement en place une motion de censure quasi simultanée. Si le parti présidentiel a pu éviter la censure du gouvernement grâce à des désaccords entre toutes les forces politiques du pays, rien n'est joué avec la tripartition de l'Assemblée nationale semble être actée et que peu de voix concordantes manqueront à une motion de censure d'un camp ou d'un autre.

L'instabilité gouvernementale peut également engendrer des incohérences dans les politiques fiscales et budgétaires. Les changements fréquents de

gouvernements peuvent entraîner des variations dans les priorités budgétaires et fiscales, rendant difficile la planification à long terme pour les entreprises et les ménages. Chaque nouveau gouvernement peut avoir une approche différente en matière de fiscalité, de dépenses publiques et de gestion de la dette, ce qui peut perturber l'économie. En France, ces incohérences se sont manifestées à plusieurs reprises notamment lors des périodes de cohabitation où le président et le premier ministre appartiennent à des partis politiques opposés sur certains sujets, des conflits sur les priorités fiscales et budgétaires ont par exemple souvent émergé. Ces conflits peuvent conduire à des politiques contradictoires, où des décisions fiscales prises par un gouvernement sont annulées ou modifiées par le suivant. Cette situation crée un climat d'incertitude pour les contribuables et complique la gestion budgétaire du pays. Sur le volet des entreprises les changements politiques et économiques ne servent pas à rassurer les investisseurs, au contraire, comme évoqué précédemment.

Dans le cas de la XVIIème législature (débuté à partir de juillet 2024), il semble évident de penser que la situation actuelle peut engendrer des difficultés politiques à faire émerger un bloc en situation de ne pas subir une motion de censure. En effet, le bloc arrivé en tête à savoir le Nouveau Front Populaire dispose de moins de 200 députés, soit loin des 289 nécessaires pour atteindre la majorité absolue. De plus, les autres groupes parlementaires ont déjà annoncé vouloir censurer tout gouvernement qui émanerait de cette coalition. Le second bloc le plus important est la majorité sortante qui dispose de 166 députés. On a déjà observé les difficultés à ce bloc de gouverner ces deux dernières années, alors qu'il disposait de 240 députés. Sans élargissement à gauche et/ou à droite, la tâche semble difficile. Enfin, le Rassemblement national et ses alliés disposent du bloc le moins important et ils ont subi un front républicain de nature à les empêcher d'accéder au pouvoir. Il paraît très peu probable qu'ils constituent une force gouvernementale sous cette législature avec ce contexte car une grande partie des députés du camp présidentiel et du camp du nouveau Front populaire ont été élu pour faire battre les candidats du Rassemblement national et de ses alliés.

Nous sommes en présence d'une situation différente des précédentes cohabitations. En effet, si les camps de gauche ou de droite ne disposaient pas de l'ensemble des leviers dans la mesure où les présidents et leurs Premiers ministres n'étaient pas de la même tendance politique, ils disposaient avec leurs alliés, d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Ainsi, le contexte actuel est particulier parce que nous ne sommes jamais arrivés à une situation où nous ne savons pas quel camp va occuper Matignon au soir d'un second tour d'élections législatives. Aucun bloc n'est en mesure de disposer d'une majorité absolue ou d'une grande majorité relative tout seul, ce qui appelle à des alliances durables ou temporaires pour ne pas se faire renverser par une motion de censure. Ces alliances d'autant plus si elles sont éphémères nous font retomber dans un contexte similaire à ce que nous avons connu sous la IV^{ème} République. Ainsi, le risque de revirements idéologiques et législatifs n'a donc jamais été aussi haut et les sphères économiques sont, à raison, inquiètes de cela.

IMPACTS ECONOMIQUES GLOBAUX

CONSEQUENCES SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE

La principale conséquence de l'instabilité gouvernementale est l'incertitude qu'elle engendre pour l'ensemble des acteurs économiques. Cette incertitude conduit tout d'abord à un impact négatif sur la croissance économique. Cela peut s'illustrer alors par une réduction de la croissance anticipée du Produit intérieur brut (PIB), une stagnation voir à une récession en cas de risques importants notamment en cas de fuite des capitaux. Les travaux d'Alberto Alesina et Roberto Perotti ont montré l'impact économique négatif engendré par l'instabilité politique. De même, ceux de Barro (1991), Alesina et al. (2003) et Aisen et Veiga (2013) montrent que l'instabilité politique a des effets dommageables sur la croissance économique.

Lorsque les investisseurs et les entreprises perçoivent un risque accru en raison de l'incertitude politique, ils tendent à réduire leurs investissements comme évoqué précédemment, ce qui freine la croissance économique. En effet, en raison de l'instabilité, les acteurs économiques vont préférer reporter les décisions qui les engagent à long terme en raison de l'incertitude quant à la direction de la politique économique menée à moyen/long terme. Cela peut s'illustrer par une incertitude quant à la réglementation en cours, le régime fiscal ou la politique économique menée. Ainsi, toutes les décisions économiques de long terme risquent d'être menacées par l'instabilité politique comme les dépenses en recherche et développement. Cette baisse de l'investissement est préjudiciable pour la croissance économique à court terme et à long terme dans la mesure où cela réduit nos perspectives de gain de productivité et donc de croissance économique potentielle.

Dans la même idée, l'instabilité politique peut avoir un impact sur les finances publiques et notamment sur le volet du coût de la charge de la

dette publique. En effet, la France risque d'être visée par les marchés, puisque l'instabilité politique et ses différentes possibilités peuvent créer une panique du côté des acteurs économiques. Si l'investissement en France devient plus difficile en raison de l'incertitude, les acteurs économiques prêtant à la France qu'ils soient étrangers ou nationaux vont exiger des taux d'intérêts plus élevés au regard du risque encouru. De plus, cette instabilité risque d'être sanctionnée par les agences de notation, qui peuvent dégrader la note de la France. Enfin, cette montée des taux d'intérêt sur la dette publique aura inévitablement des répercussions sur le coût de la dette privée renchérissant le coût de financement des acteurs économiques, ce qui risque d'accentuer nos difficultés.

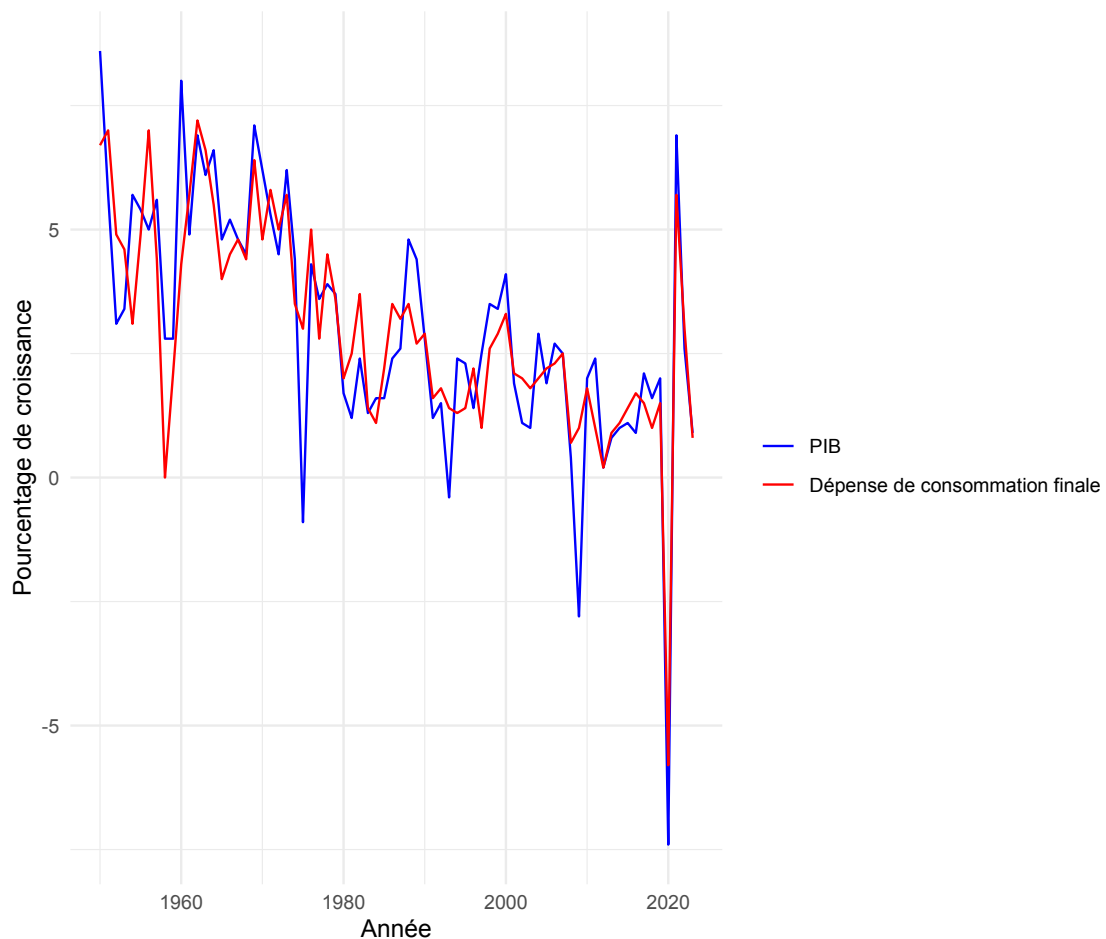


Figure 4 - Évolution du PIB et de la Dépense de Consommation Finale en France entre 1950 et 2023
- Sources : INSEE

Les consommateurs finaux sont aussi impactés par l'évolution de l'instabilité politique, lorsqu'ils perçoivent un risque, les ménages auront tendance à privilégier l'épargne à la consommation. En effet, ces derniers préparent une épargne de précaution face à l'incertitude engendrée par l'instabilité politique qui peut déboucher sur différents scénarios : hausse des impôts, crise économique, chômage, etc.

Il faut également ajouter que la France dépend grandement de la consommation intérieure et qu'un ralentissement fort de celle-ci engendrait un impact sur la croissance. La Figure 4 présente l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) et de la dépense de consommation finale en France de 1950 à 2023. Ces données, fournies par l'INSEE, illustrent les variations annuelles en pourcentage de ces deux indicateurs économiques essentiels à la mesure de la santé économique du pays. L'analyse comparative des deux courbes montre une corrélation étroite entre le PIB et la dépense de consommation finale, reflétant l'interdépendance entre la production économique globale et la consommation des ménages. Les périodes de forte croissance du PIB s'accompagnent généralement d'une augmentation de la consommation, tandis que les récessions entraînent une baisse de la consommation.

Les tendances récentes soulignent la vulnérabilité de l'économie française aux chocs externes et aux crises mondiales. La reprise post-pandémique reste fragile, et les défis à long terme tels que le vieillissement de la population, les pressions sur les dépenses publiques et les incertitudes géopolitiques continueront à influencer la trajectoire future du PIB et de la consommation en France. La croissance représentant un enjeu majeur des économies mondiales et la reprise restant difficile, il est clair que l'instabilité politique ne peut que nuire à cette recherche de croissance.

En outre, l'instabilité politique peut conduire à une augmentation du chômage. Les entreprises, incertaines de l'avenir politique et économique, peuvent retarder ou geler les embauches, voire licencier des employés pour réduire les coûts en période de crise. La réduction de l'emploi a un effet direct sur le pouvoir d'achat des ménages, car moins de personnes sont employées et celles qui le sont peuvent voir leurs salaires stagner ou

diminuer. Cela entraîne une stagnation du pouvoir d'achat, limitant la consommation des ménages (voir figure 4), un autre moteur essentiel de la croissance économique.

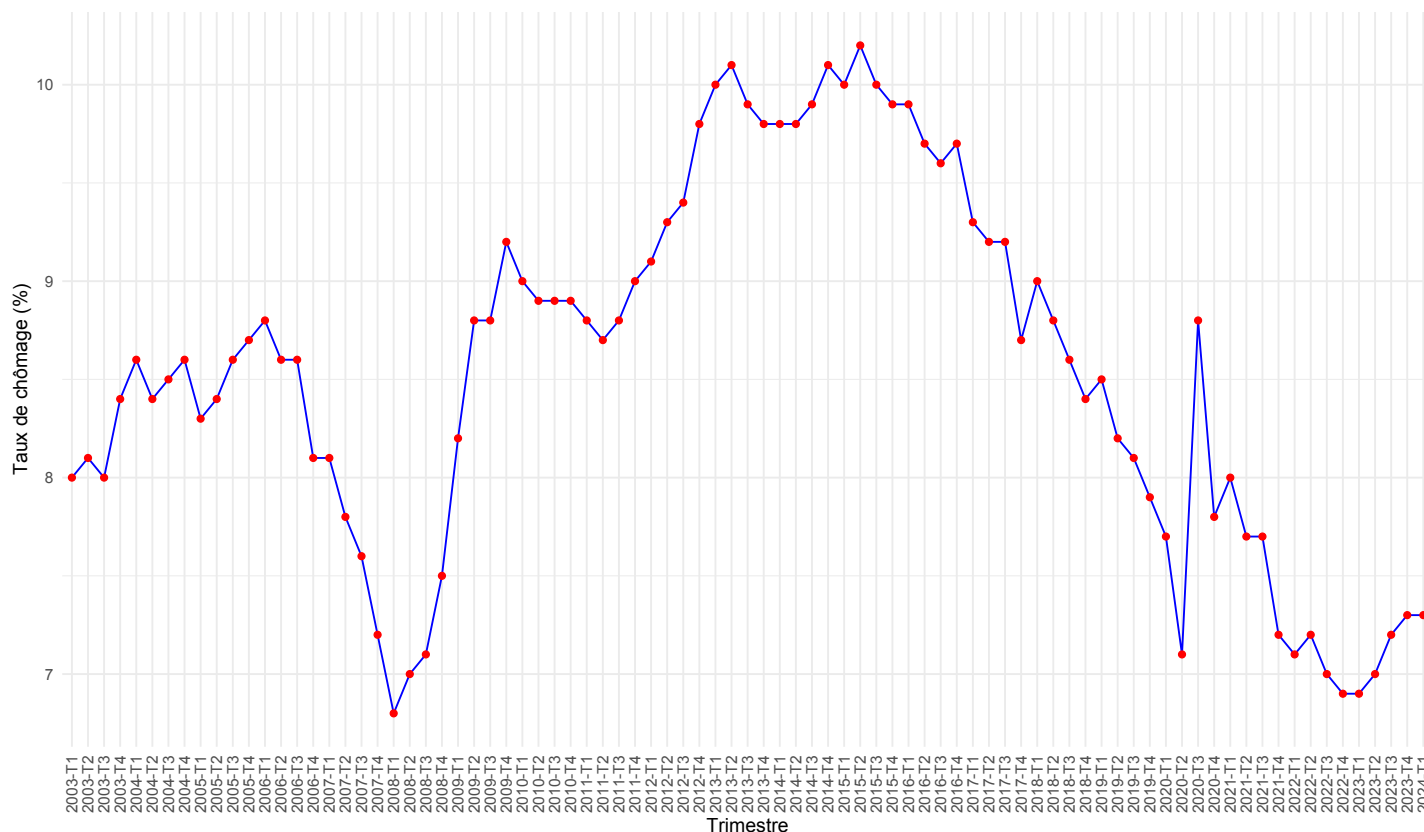


Figure 5 - Évolution du taux de chômage en France métropolitaine entre 2003 et 2024 - Source : INSEE

La figure 5 présente l'évolution du taux de chômage en France selon les données de l'INSEE pour la période de 2003 à 2024. Ce graphique permet de visualiser les fluctuations du taux de chômage sur deux décennies marquées par plusieurs crises économiques et événements politiques majeurs.

En observant la figure, nous pouvons distinguer plusieurs phases clés dans l'évolution du taux de chômage. La période de 2003 à 2008 montre une tendance générale à la baisse, bien que ponctuée de légères hausses, avec un taux de chômage qui passe de 8 % en 2003-T1 à un creux de 6,8 % en 2008-T1. Cette baisse reflète une période de relative stabilité économique avant la crise financière mondiale de 2008. La crise de 2008 a eu un impact significatif sur le marché du travail en France, comme le montre

l'augmentation rapide du taux de chômage à partir de 2008-T2, atteignant un pic de 9,2 % en 2009-T4. La période suivante, de 2009 à 2015, est caractérisée par un taux de chômage élevé et stable autour de 9 %, avec quelques variations saisonnières.

La fin de la courbe montre que la crise politique amorcée en 2022 entraîne une importante stagnation du chômage. Lorsque nous corrélons cette courbe aux précédentes il est difficile de ne pas penser qu'une situation politique sans visibilité claire favorise une stagnation non sans conséquence de l'économie. Dans le même sens, le taux de chômage de la zone euro était en légère diminution pendant cette période selon les données d'Eurostat¹. Cette différence de tendance entre la courbe européenne et la courbe française peut s'expliquer en partie par l'instabilité politique provoquée par le résultat des élections législatives de 2022 et des hypothèses récurrentes de censure du Gouvernement ou de dissolution.

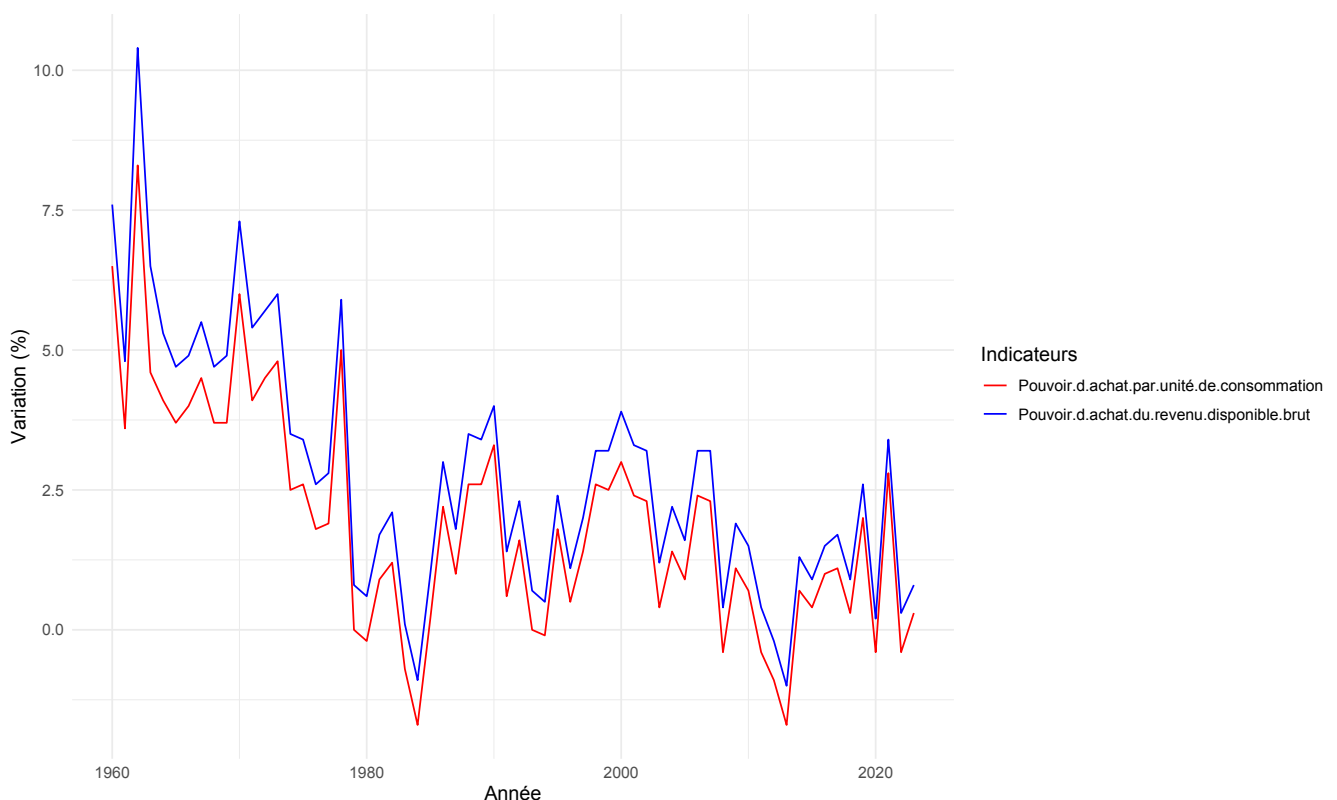


Figure 6 - Évolution du pouvoir d'achat en France entre 1960 et 2023 - Source : INSEE

¹ <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-euro-indicators/w/3-01032024-bp>

Pour aller plus loin sur les effets économiques globaux d'une instabilité politique, ses conséquences sur la croissance économique peuvent également provoquer de manière indirecte, une baisse du pouvoir d'achat. En effet, les risques portées sur la croissance conduisent les acteurs économiques à être davantage prudent, ce qui n'encourage pas la mise en place d'une spirale positive permettant de conduire à une hausse généralisée du pouvoir d'achat. Ce mécanisme est notamment atteint en cas de situation de plein-emploi, de croissance économique induite par une augmentation de la production ou de gains de productivité. Cependant, il faut tempérer cet indicateur pour la période 2022-2023 car l'inflation très élevée pour une époque de croissance faible – voire du stagnation – en France a considérablement réduit le pouvoir d'achat des Français sans que cela soit forcément dû à la faiblesse politique de la majorité relative.

EFFETS SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES

Lorsque le climat macroéconomique est en berne, les entreprises du territoire concerné sont directement affectées. Tout d'abord, de nombreuses entreprises étrangères se situent sur le territoire français. En cas de crise grave d'instabilité, ces entreprises pourraient envisager de fermer pour ne pas en subir les désagréments. Elles pourraient ainsi se délocaliser vers un autre pays offrant des perspectives plus intéressantes.

Ces départs pourraient engendrer plusieurs conséquences néfastes pour le pays. Tout d'abord, cela pourrait mettre à mal nos chaînes de production. Les entreprises sont très souvent interconnectées entre elles et nécessitent chaque maillon de la chaîne de valeur. La délocalisation d'un des maillons à l'étranger a une conséquence directe sur l'approvisionnement, les délais étant désormais plus longs.

Nous pouvons également assister à une perte de confiance au sein des acteurs économiques. Perdre des partenaires de confiance peut créer des situations de panique au sein des entreprises rencontrant des difficultés à trouver de nouveaux fournisseurs notamment dans les secteurs

manufacturiers dont la France est moins bien dotée que d'autres pays européens.

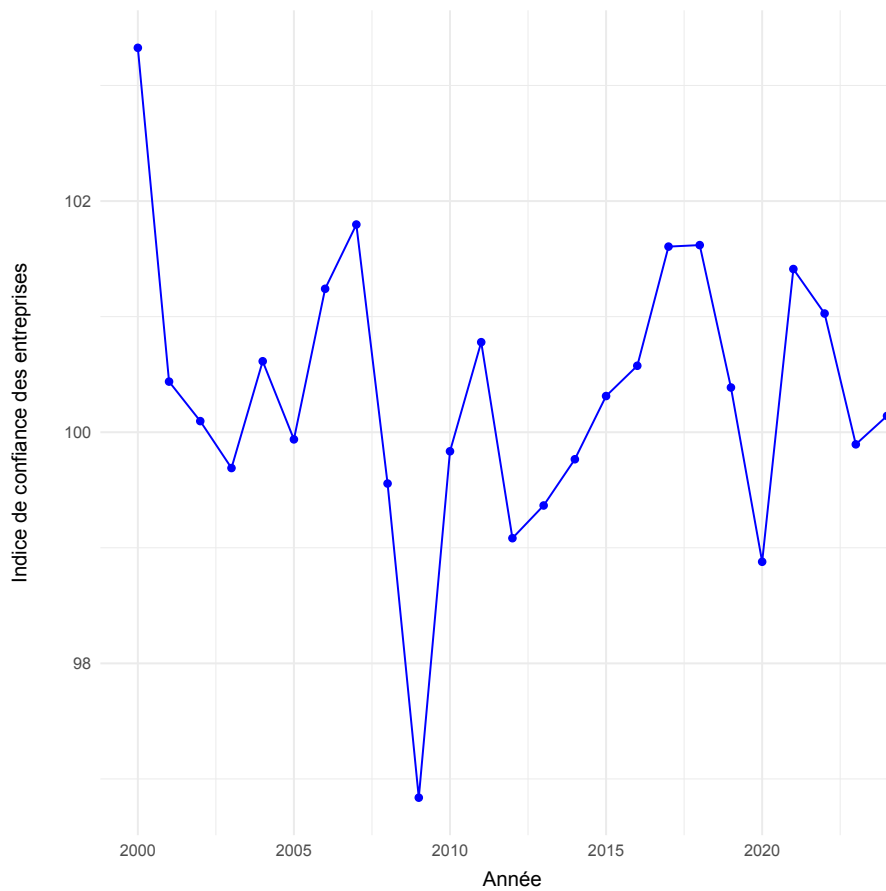


Figure 7 - Évolution de l'indice de confiance des entreprises par année - Source : OCDE

La figure 7 montre les fluctuations de l'indice de confiance des entreprises. Bien que peu mobile, le plus souvent entre 97 et 103, il fluctue en fonction des externalités, le climat politique et les risques législatifs en faveur – ou défaveur – des entreprises en fonction des gouvernements qui peuvent peser sur cet indicateur. Malgré le chômage encore important, l'instabilité politique ne permet pas aux entreprises d'anticiper les recrutements. Si nous prenons comme exemple la situation politique en 2024, l'arrivée au pouvoir de telles ou telles coalitions pourraient avoir un impact sur les plans de recrutement des entreprises. Nous n'aurons pas les mêmes conséquences selon la politique menée par un Gouvernement proposant un allègement de cotisations pourraient permettre à certaines entreprises de réfléchir à des renforts dans leurs équipes ou certaines

mesures telles que la hausse du SMIC à 1600 euros. Cette possibilité ferait passer le coût d'un employé de 1844 € à 2375 €, difficilement tenable pour les PME-TPE (représentant 99,9 % des entreprises, microentreprises incluses (96,1% de la part)).

MECANISMES DE RESILIENCE ECONOMIQUE FACE A L'INSTABILITE GOUVERNEMENTALE

L'instabilité gouvernementale peut engendrer des perturbations économiques significatives. Toutefois, des mécanismes de résilience existent pour atténuer ces effets. Ces mécanismes reposent principalement sur le rôle des institutions économiques indépendantes, les politiques macroprudentielles et celles qui visent à amener des réformes structurelles.

ROLE DES INSTITUTIONS ECONOMIQUES INDEPENDANTES ET DES POLITIQUES MACROPRUDENTIELLES

La banque centrale nationale (Banque de France) mais surtout européenne (Banque Centrale Européenne), joue un rôle crucial dans la stabilisation économique face à l'instabilité gouvernementale. En tant qu'institution indépendante du pouvoir politique, elle peut mener des politiques monétaires adaptées pour contrôler l'inflation, stabiliser la monnaie et maintenir la confiance dans le système financier. Le dernier exemple marquant étant la politique menée par Mario Draghi qui a sauvé l'euro, menacé par la crise des dette souveraines par une seule phrase « whatever it takes ». Cela a suffi à rassurer les marchés notamment pour continuer à financer les États du Sud en difficulté, avec des taux d'intérêts très élevés. Cela a également été accompagné par plusieurs instruments. En effet, les actions de la banque centrale, telles que la modification des taux d'intérêt ou les opérations d'open market, peuvent influencer les conditions économiques même en période de turbulence politique. De plus, la banque centrale peut fournir des liquidités au système bancaire pour prévenir une crise de confiance plus globale et assurer le bon fonctionnement des marchés financiers.

Les organismes de régulation jouent également un rôle essentiel dans la résilience économique. Ces entités, indépendantes du pouvoir exécutif en France, sont chargées de superviser les secteurs clés de l'économie, tels que le secteur financier, les télécommunications, et l'énergie, plus sensibles aux instabilités politiques et législatives. Leur indépendance et leur capacité à appliquer des règles et des normes strictes permettent de maintenir la stabilité et la confiance des investisseurs et des consommateurs, même en période d'incertitude politique. Les organismes de régulation veillent à la transparence et à l'équité des marchés, réduisant ainsi les risques de pratiques abusives et de crises systémiques pouvant voir le jour lors de périodes compliquées.

IMPORTANCE DES REFORMES STRUCTURELLES

La flexibilité de notre système économique est un autre mécanisme clé de résilience économique. En effet, une économie qui serait de moins en moins dépendante de l'intervention de l'État, subirait moins les désagréments de l'instabilité politique. Ainsi, dans un État centralisé comme la France marquée par un haut niveau de dépenses publiques, un taux élevé de prélèvements obligatoires, le poids de l'État est important donc les décisions gouvernementales ont davantage d'impact sur la situation macroéconomique.

L'une des clés serait d'adopter des mesures structurelles dans l'hypothèse où la situation politique deviendrait structurelle, c'est-à-dire que nous tomberions dans la situation rencontrée par l'Italie ces dernières années. Ainsi, l'Italie a connu une période d'instabilité politique marquée par des changements récurrents de gouvernement, et l'absence de coalition parlementaire stable. La France est marquée par une fragmentation de sa société politique en 3 blocs, rompant avec la logique du fait majoritaire (la constitution d'une majorité absolue pendant une législature) que nous avons connu depuis le début de la Vème République. Ainsi, la fragmentation du champ politique rend la constitution d'une coalition difficile car elle doit

rassembler les intérêts électoraux et politiques de chacun des acteurs présents.

Parmi ces mesures, nous pourrions réduire le poids de l'État dans l'économie, à travers une réforme globale de son action pour : limiter ses champs d'intervention, diminuer le poids des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques par rapport au PIB. Ainsi, une revue générale des politiques publiques permettrait de clarifier le champ des compétences relevant de l'État et celles des collectivités territoriales, ainsi qu'éventuellement voir si l'État doit maintenir son champ d'action dans un périmètre aussi large et de manière aussi soutenue qu'actuellement.

De même, la plus ou moins flexibilité du marché du travail joue un rôle en période d'instabilité gouvernementale. Dans ce type de situation, des marchés du travail rigides peuvent exacerber les difficultés économiques en ralentissant l'ajustement des entreprises aux nouvelles conditions économiques. Les réformes visant à accroître la flexibilité du marché du travail, telles que la simplification des procédures de licenciement et d'embauche, la promotion de la formation continue et l'adaptation des régulations du travail, ainsi que des mécanismes de stabilisation comme le chômage partiel, peuvent aider les économies à s'ajuster plus rapidement aux chocs externes et internes. Une main-d'œuvre flexible permet aux entreprises de réagir plus efficacement aux changements économiques, maintenant ainsi la productivité et la compétitivité. En France, le système social et la flexibilité du travail s'opéreraient par un modèle de type flexisécuritaire comme existant dans les pays nordiques. Un tel système permet au marché du travail de s'adapter plus rapidement aux changements sociétaux et politiques tout en permettant de protéger les salariés en cas d'incertitudes.

La diversification économique doit sans cesse se poursuivre pour la résilience face à l'instabilité gouvernementale. Les économies trop dépendantes d'un ou deux secteurs sont particulièrement vulnérables aux chocs politiques et économiques. Diversifier l'économie implique de

développer une gamme plus large de secteurs économiques, de promouvoir l'innovation à travers l'augmentation des dépenses en recherche et développement (R&D) et de stimuler les investissements dans des industries émergentes, notamment dans les domaines de l'innovation portés par les politiques de relance européennes. Cela peut inclure des politiques de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), des incitations fiscales pour les secteurs stratégiques et des investissements dans les infrastructures et la technologie, notamment à travers du plan de relance France 2030. Une économie diversifiée est plus à même de résister aux perturbations en répartissant les risques et en offrant de multiples sources de croissance et de revenu.

RECOMMANDATIONS ET STRATEGIES A ADOPTER

RENFORCEMENT DE LA STABILITE POLITIQUE

Pour renforcer la stabilité politique, il est essentiel de mettre en place des réformes institutionnelles robustes en poursuivant la logique posée par la Constitution de la Vème République qui donne des moyens plus importants à l'exécutif pour agir en faisant face notamment à l'instabilité politique rencontrée sous le régime de la IVème République.

Ces réformes doivent inclure l'amélioration de la transparence et de la responsabilité au sein des institutions gouvernementales, l'instauration de mécanismes pour lutter contre les blocages institutionnels ainsi qu'une potentielle réforme de scrutin permettant de dégager des majorités plus importantes et plus stables. De même, la France doit entamer une réflexion sur sa culture politique pour passer à une donne politique permettant plus de compromis en phase avec les régimes parlementaires européens. Il est possible que la fragmentation du champ politique qui était structuré en

Europe par la sociale démocratie et la démocratie chrétienne (gaullistes en France), conduite à réfléchir à de nouvelles façons de gouverner.

Par ailleurs, dans l'hypothèse du maintien de la tripartition de la vie politique en trois blocs, la mise en place de systèmes électoraux permettant de dégager des majorités aux élections législatives doit être étudiée. Cela peut passer par un scrutin à un tour comme au Royaume-Uni ou bien avec une élection proportionnelle avec une prime majoritaire.

De plus, La séparation claire des pouvoirs entre les branches exécutive, législative et judiciaire mais également avec les différentes agences de régulations et institutions macroprudentielles garantit également un équilibre qui empêche la concentration excessive de pouvoir et promeut la stabilité notamment dans les champs économiques. À ce titre, les États-Unis qui ont un régime de « check and balances », et donc une conception stricte de la séparation des pouvoirs, adoptent une forme de stabilité économique depuis plusieurs décennies.

Le parlementarisme de compromis, ou la culture du consensus politique, est une stratégie clé pour promouvoir la stabilité politique. Cela implique la promotion du dialogue et de la coopération entre les différents partis politiques et les acteurs sociaux. Encourager des coalitions et des gouvernements de coalition peut aider à surmonter les divisions politiques et à adopter des politiques plus inclusives et équilibrées. Les forums de discussion multipartites et les mécanismes de médiation doivent être utilisés afin jouer un rôle important dans la résolution des conflits politiques et dans la promotion d'un environnement politique plus stable et prévisible notamment en période de majorité relative voir de partition par bloc comme actuellement.

AMELIORATION DE LA RESILIENCE ECONOMIQUE

Pour améliorer la résilience économique, il est crucial de mettre en place des politiques économiques flexibles, de type flexisécuritaire, notamment sur le travail. Ces politiques doivent permettre une adaptation

rapide aux changements économiques internes et externes. Par exemple, des politiques fiscales et monétaires adaptatives peuvent être mises en œuvre pour répondre aux chocs économiques, qu'ils soient d'origine nationale ou internationale. La flexibilisation des régulations du marché du travail, comme mentionné précédemment, et l'encouragement de l'innovation et de l'entrepreneuriat contribuent également à une économie plus dynamique et résiliente car moins attachée au fonctionnement de l'État.

La création de fonds de réserve économique peut s'avérer être une stratégie efficace pour renforcer la résilience économique. Ces fonds servent de tampon financier en période de crise, permettant au gouvernement de soutenir l'économie sans recourir à un endettement excessif. En période de croissance économique et d'orthodoxie budgétaire, le gouvernement doit générer des excédents budgétaires en maîtrisant les dépenses publiques et en optimisant les recettes fiscales. Ces excédents peuvent être affectés directement aux fonds de réserve, assurant ainsi une réserve de capitaux pour les périodes de crise. De plus, en période de taux d'intérêt bas, l'État peut émettre des obligations à long terme pour lever des fonds à faible coût. Cette stratégie permet de capitaliser sur les conditions favorables des marchés financiers pour renforcer les réserves économiques sans imposer une charge d'intérêt excessive sur les finances publiques.

Des instruments financiers tels que les obligations vertes ou les obligations liées à des projets spécifiques peuvent également attirer des investisseurs intéressés par des investissements durables et responsables, offrant ainsi des conditions d'emprunt avantageuses lorsque les indicateurs économiques sont au vert. Une gestion prudente et transparente de ces fonds sera cependant essentielle pour assurer leur disponibilité et leur efficacité en période de besoin. Ils peuvent être utilisés pour stabiliser les finances publiques, soutenir les secteurs économiques en difficulté et maintenir la confiance des investisseurs et des consommateurs lorsque l'économie devient à risque.

CONCLUSION

En somme, l'instabilité gouvernementale a des répercussions néfastes sur les acteurs économiques. En effet, la stabilité politique est souvent perçue comme un élément clé pour la prospérité économique d'un pays, influençant aussi bien la confiance des investisseurs que la mise en œuvre continue des politiques économiques. D'autant plus que la France est un acteur majeur de l'Union européenne. Nous devons avoir un esprit de responsabilité car il en va de l'avenir de notre nation mais également de l'Union européenne, qui ne peut pas se permettre d'avoir sa deuxième plus grande économie en situation de crise économique et de crise de la dette.

La France pourrait ainsi imiter la situation italienne de la seconde moitié du XXème siècle marquée par des changements fréquents de dirigeants, des crises politiques ou des élections anticipées. Or cela ne peut aboutir qu'à générer incertitude et volatilité sur les marchés financiers, ce qui décourage les investissements étrangers et porte atteinte à la réputation du pays concerné. En effet, en période d'instabilité, les investisseurs peuvent redouter des changements brusques dans la législation, la fiscalité ou les réglementations, augmentant ainsi leurs coûts et les risques d'exploitation. Cela peut les inciter à retirer leurs capitaux ou à réorienter leurs investissements vers des marchés plus stables. Par conséquent, l'instabilité politique ne réduit pas seulement les flux d'investissements directs étrangers (IDE), mais elle peut également nuire à la croissance économique, à l'emploi et à l'innovation.

Le vote du budget 2025 (PLF 2025 et PLFSS 2025) lors du dernier trimestre constitue à cet égard le premier test qui déterminera le cycle dans lequel nous entrons, avec une Assemblée nationale qui ne pourra être dissoute que dans un an.

Par **Hugo Ragain**, Analyste du Millénaire
William Thay, Président du Millénaire

Crédit photo : [Hémicycle de l'Assemblée nationale](#) via Wikimedia Commons
[sous licence CC BY-SA 3.0](#)



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Clément PERRIN

Vice-présidents: Gilles BÖSIGER et Olivier BODO

Directeur des études : Matthieu HOCQUE

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*